

APRÈS ART. 12:

N° I-1257

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-1257

présenté par

M. Nury, M. Rolland, Mme Gruet, M. Viry, M. Neuder, M. Jean-Pierre Vigier, Mme Louwagie,
M. Cinieri, M. Fabrice Brun, M. Dive, Mme Anthoine et M. Brigand

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 12:, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.